

Vous faites partie d'une zone d'expérimentation 'compostage'

La CCCE proposera gratuitement, à chaque foyer, une solution adaptée. Les biodéchets alimentaires seront valorisés chez vous ou au plus proche, et le compost pourra servir localement.



Du 20 au 22 février, un bioseau et des sacs kraft

(pour stocker vos biodéchets dans la cuisine en attendant de les apporter dans le composteur) seront déposés devant votre habitation.

Une permanence se tiendra samedi 24/02 rue des écoles, entre la caserne et l'école, de 14H à 17H : fourniture de matériel, information sur le compostage, réponses à vos questions...

3 solutions s'offrent à vous :

SOLUTION 1 : Compostage individuel

Vous disposez d'un espace vert privatif ? La CCCE vous offre un composteur !
Deux modèles disponibles : 300 ou 600 litres

Si cette solution vous intéresse, contactez-nous à suivi.tri@cc-ce.com pour récupérer votre composteur lors de la permanence du 24 février. Vous ne serez pas disponible ? Dites-le nous et nous trouverons ensemble une solution adaptée.



SOLUTION 2 : Compostage collectif

Vous habitez en immeuble disposant d'un espace vert commun ? La CCCE vous accompagne pour la mise en place d'un site de compostage à utiliser entre voisins, et vous fournit gratuitement le matériel.

Si cette solution vous intéresse, contactez-nous à suivi.tri@cc-ce.com ou venez nous rencontrer à la permanence du 24 février.

SOLUTION 3 : Compostage partagé

Vous n'avez accès à aucun espace vert privé ?
La CCCE va installer en lien avec votre commune des sites de compostage partagés près de chez vous, ouverts à tous :

- Le parking derrière l'école Michelet
- Entre le 8 et le 10, impasse des écoles

Si cette solution vous intéresse, le manuel joint à ce courrier vous expliquera les règles à respecter pour le bon fonctionnement du site. Venez en discuter avec nous lors de la permanence du 24 février.

